Téléphonez Main 3751

PETITES ANNONCES

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 520 rue Conti. Téléphone Main 3487.

DEMANDES.

ORLEANS AUTO SCHOOL — Pour $15 de paiement, nous vous donnons un cours complet qui vous met en mesure de conduire et de réparer les voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de chauffeur et nous vous trouvons de l'emploi. 636 rue Julia.
22 sept—1an

ON desire acheter, un secrétaire ancien en acajou, avec ornements en cuivre. S'adresser 520 rue Conti, au directeur. tf

ON DEMANDE — Solliciteurs pour vendre l'almanach de secours aux Belges, au prix de cinquante cents pièce. Vous gagnez dix cents par chaque almanach vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges nécessiteux. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs innocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York."
7mars—dim mer ven—tf

PLOMBIERS.

—Phones—
Bureau, Main 2320. Résidence, Uptown 3073—W.
E. E. Mascaro. C. A. Johnson.
MASCARO & JOHNSON
Plombage Chauffage
912 rue Union, près Baronne.
Nouvelle-Orléans, Lne.
18oct—1an dim

Tél. M. 2981. Résidence, Jackson 961—L.
Vernissage par contrats.
Notre spécialité est d'argenter les vieux miroirs.
NATIONAL GLASS CO.
P. BRAND, Propriétaire.
Travaux de bisauterie et polissage.
Miroirs et verrerie d'art.
Verres pour carreaux noire spécialité.
936 RUE UNION. La Nouvelle-Orléans, Lne.
26juil—1an dim

BOULANGERS.

AUG. CORNE
Boulangerie à vapeur et pâtisserie.
820 RUE TOURO
Entre Dauphine et Bourbon.
Livraisons gratuites.
20sept—1an dim

NEW ORLEANS ENGRAVING AND ELECTROTYPE CO. LTD
F. BALESTIER L. PLATZ
dim

FERBLANTERIE.

JOS. B. IBOS

A l'épreuve des rats et couvreur.

524 rue de Chartres. Tél. Hem. 828.
26jui—1an dim

RESTAURANTS.

THE OLD ABSINTHE HOUSE
PIERRE CAZEBONNE, Propriétaire.
Vins fins, Liqueurs et Cigares.
Café-Restaurant pour Dames.
Angle des rues Bourbon et Bienville.
Téléphone Main 2895. Nouvelle-Orléans.
15oct—1an dim

FRIEDRICHS & WOODFORD.
Propriétés Foncières et Encanteurs.
831 rue Commune. Téléphone Main 1298.
10 sept—1 an

A. NICOLLE
Ex-officier ministériel près les tribunaux français. Consultations légales. Gérance de propriétés, location et vente d'immeubles.
611 Bâtisse Hennen.
Avec A. Schlosser Cie, Real Estate and Farm Land Co. Phone 4028.
25oct—1an dim

Bas Elastique, Ceintures Abdominales, Membres Artificiels
Chaises Roulantes Invalides, Ceintures Herniaires, etc., etc.
SCHROEDER
1314 RUE CANAL
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille.
S. V. P.
21jan—1an jeu dim

VENTES AUX ENCHERES.

Par LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sherman L. James vs. Mme Amy Henderson, veuve de Washington King.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,569 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à l'entrée principale de la nouvelle bâtisse de la Cour, sur la rue Royale entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 15 septembre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tous ses droits, titre et intérêt, dans un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et des droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. "Vingt-Six," dans l'îlet "800," borné par les rues Poydras, Perdido, Broad et White, d'après un plan tracé par Casting et Celles, architectes, du vingt mars 1866, déposé dans le bureau de A. E. Bienvenue, ancien notaire; le dit lot mesure, en mesure Américaine, trente-un (31) pieds, neuf (9) pouces, et sept (7) lignes, de face à la rue Perdido, par une profondeur de cent-vingt (120) pieds, fondeur.

Etant la même propriété acquise par Washington King de la Mutual Loan and Building Company, par un acte devant Jefferson Charles, Reg. C. O. B. 162, folio 465.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse de la Nouvelle-Orléans.
RENE VIOSCA, Avocat pour le demandeur.
août 15 20 26 31—seph 7 14

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Oscar Lee Putnam.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,488 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette propriété et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mary V. Putnam, Oscar P. Geren et Hibernia Bank & Trust Company, exécutrice et exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
HALL, MONROE & LEMANN, Avocats.
août 15 19 24

Succession de Patrick Powers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,214 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Peter J. Flanagan, exécuteur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
août 11 15 20

Succession de D. Q. Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,289 — Division B — Attendu que Daniel Maurice Campbell a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de D. Q. Campbell, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. E. CLAYTON, Avocat.
août 11 15 20

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

State of Louisiana vs. People's Fire Insurance Co. of the City of New Orleans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 92,291 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Paul A. Sompayrac, liquidateur de la People's Fire Insurance Company of New Orleans, Louisiana, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. C. HENRIQUES, Avocat.
août 11 15 20

Les finances turques.

D'après un télégramme de Constantinople à l'Agence Wolff, le Gouvernement Ottoman a émis 150 millions de bons de Caisse à une livre turque. Cette émission a eu lieu conformément à la loi du 13 avril. Ces bons de Caisse qui sont garantis par une somme égale empruntée à Berlin ont cours forcé et seront remboursée à Constantinople six mois après la guerre.

COMBATS DANS L'ARGONNE

L'Empereur s'étant réservé Paris, son fils, dès l'ouverture de la guerre, s'attribua Verdun.

C'est en route pour Verdun que le Kronprinz envoya à sa femme, de Colmey, le 3 septembre, la dépêche qu'un "feld-webel" de service copia sur son carnet, que j'ai publié: "Après dur combat, forcé passage de la Meuse. Rencontrons toujours ennemi fortifié sur de nouvelles positions. Cela coûte des pertes terribles, mais nous avançons. Papa hier nuit à Marville, très triste. Wedel tué..."

Il y a aujourd'hui plusieurs millions de morts. Un seul homme a la responsabilité de ces massacres sans précédent, celui qui n'avait qu'un mot à dire, le 30 juillet au soir, pour conserver la paix et, du même coup, assurer à l'Allemagne l'amitié active de l'Angleterre. L'empereur allemand est-il encore "très triste"?

Pour son fils, avec toujours le même entêtement de bête sournoise et sauvage, il continue à s'obstiner contre Verdun; les combats sont toujours durs; les pertes des Allemands sont toujours terribles; mais ils n'avancent pas (du moins d'un demi-kilomètre).

L'offensive la plus récente du Kronprinz, dans la direction de notre grande forteresse lorraine, avec la voie ferrée de Verdun à Châlons comme objectif immédiat, s'est faite, à la fin, à l'ouest, par l'Argonne, et, au sud-est, par les Hauts-de-Meuse.

Les deux offensives géminées ont également échoué. Le peu de terrain que nous avions perdu sur les Hauts-de-Meuse, dans le ravin de Sonvaux, à l'ouest des Eparges, a été presque immédiatement reconquis. En Argonne, les Allemands n'ont réussi à progresser de plus de 400 mètres dans aucun des trois secteurs qu'ils ont assaillis avec quatorze régiments d'élite et d'immenses forces d'artillerie.

On a souvent décrit la forêt d'Argonne, aux bois drus et noirs, massif principal de la zone qui rattache aux forêts de la Côte-d'Or celles des Ardennes, boulevard occidental de la Lorraine au bord des plaines de Champagne, non moins fameuse dans l'histoire que dans la légende. Voilà des mois que les Allemands ne parlent de l'Argonner-Wald qu'avec une espèce de terreur sacrée. Ils y ont laissé, depuis un mois, plus d'hommes que n'en compte la garnison de Verdun.

La première attaque s'est produite le 20 juin, dans la partie occidentale de la forêt, des deux côtés de la route de Binarville à Vienne-le-Château. Bois épais de chênes et de hêtres, sur plus de 600 hectares, autour des ruines d'un château des ducs de Joyeuse. L'attaque a été précédée d'un bombardement intense, plus de 45,000 obus; 1,400 projectiles ont été tirés sur une de nos batteries, sans y causer aucune perte.

Quatre régiments s'ébranlent alors sur un front de 1,500 mètres; l'ennemi emploie ses obus asphyxiants pour établir ses barrages. Nous cédons d'abord; bientôt nos contre-attaques ont vite fait d'enrayer l'offensive allemande. Elle conserve tout juste, ici 150 mètres de profondeur sur 400 mètres de front, là les deux saillants d'un ouvrage.

Dix jours de repos, puis, le 30 juin, attaque dans la partie centrale de la forêt, le bois de la Grurie, Bagatelle, Marie-Thérèse, Fontaine-aux-Charmes; l'attaque, déployés sur un front de 2,500 mètres, est menée par sept régiments.

Toujours la même tactique: bombardement, plus violent encore que celui du 20 juin, accompagné et suivi d'un barrage d'obus asphyxiants. Les Allemands croient trouver nos tranchées en décombres, abandonnées; ils y sont accueillis par un feu formidable de mitrailleuses. Par deux fois, leurs formations massives sont jetées en avant; elles sont fauchées, à la lettre, comme des épis. Un prisonnier, encore épouvanté du massacre, déclare que, dès le premier assaut, sa compagnie a perdu un tiers de son effectif. Gain "maximum," sur quelques points, de 200 à 300 mètres.

Troisième et, jusqu'à nouvel ordre de l'héritier allemand, dernière offensive dans la journée du 13 juillet.

C'est, cette fois, contre la partie orientale de la forêt, bois de Bolante et Haute-Chevauchée, depuis le ravin des Meurissons jusqu'à la cote 263, qu'est dirigée l'attaque, sur un front de trois kilomètres. Bombardement ininterrompu pendant plus de sept heures d'horloge, de trois heures à dix heures et demie; grêle d'obus asphyxiants sur notre première ligne. Les Allemands parviennent, sous la protection de ce feu d'enfer, à franchir notre ligne en quelques points; mais il leur a fallu s'y prendre par deux fois et leurs pertes sont énormes. Ils atteignent notamment le lieu-dit de "la Fille morte," cote 285, où nous avions des positions d'artillerie. Des contre-attaques énergiques, sur un terrain particulièrement difficile, les ramènent en arrière, dégagent nos canons de campagne, ne laissent entre leurs mains que deux canons de montagne utilisés comme canons de tranchées. Ils ne conservent, après cette terrible journée, qu'un gain de 200 à 400 mètres de profondeur sur quelques parties du front.

Vous pouvez lire maintenant, dans les journaux anglais et dans les journaux suisses où ils ont été reproduits, les bulletins du kronprinz. Exercice excellent, que je voudrais plus fréquent, du sens critique; dressage, si j'ose dire, du sang-froid.

Les journalistes militaires des pays neutres y sont accoutumés. Qui disait avec une pointe d'orgueil: "Je ne sais que lire; mais je sais lire"? Voilà déjà quatre jours que le "Journal de Genève" écrivait: "Ce qui semble hors de doute, c'est que le Kronprinz a échoué dans sa nouvelle tentative de rompre le front adverse." Les Suisses savent lire.

Nos positions restent, en effet, solides sur les hauteurs qui dominent, au nord, entre Vienne-le-Château et Courte-chausse, la coupure transversale de l'Argonne; et les soldats des armées de Lorraine valent tous les autres soldats de Joffre. POLYBE.

L'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans

sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.

ETES-VOUS ABONNE?

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans
JOURNAL DEMOCRATE REGULIER

POLITIQUE LITTÉRAIRE SCIENTIFIQUE COMMERCIAL

Contre la prohibition En faveur des courses
Sans liberté il n'y a pas de vertus

TÉLÉPHONE MAIN 3487

Trois Éditions Distinctes:
Edition Quotidienne,
Édition Hebdomadaire,
Edition du Dimanche

Vous pouvez avoir L'ABEILLE chez vous, par l'intermédiare des porteurs, pour 15 SOUS par semaine, où la recevoir directement de nos bureaux, par abonnement, au prix de 65 SOUS par mois.

HUGUES J. DE LA VERGNE, Président et Directeur

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

No. 14. Commencé le 31 juillet 1915.

MARIE ET MARTHE

Par GEORGE BONNAMOUR.

(Suite.)

Aussi, depuis quelques heures, ses sentiments à l'égard de Marie s'étaient-ils quelque peu modifiés. Sa cadette ne lui paraissait plus aussi complètement dépourvue de délicatesse et, pour la première fois, elle entrevoyait ce qui se cachait de douloureux et d'inquiet sous son masque menteur d'insouciance et de gaieté. La haine se transformait en pitié. Elle était tentée d'aller à sa sœur et de l'entraîner loin de tous pour lui dire: "Je connais ton secret. Si tu n'étais, comme je l'ai cru longtemps, qu'une coquette et légère, je te mépriserais; mais maintenant je devine à quel entraînement de cœur tu as cédé. Tu as fait un brillant mariage, mais, en réalité, tu n'as jamais eu de mari. Il t'a fallu trouver quelqu'un à aimer, et tu as pris le premier qui s'offrait. Je ne te condamne pas, je te plains. C'est pour la première fois que je [illegible] ma sœur, en année clairvoyante et qui ne te veut plus que du bien. Sois aussi confiante que je suis sincère, et songe à tout le mal que tu peux faire: songe aux êtres dont tu risques de briser le cœur et de gâcher l'existence, vis-à-vis desquels tu es obligée de déguiser tes pensées et que tu ne peux jamais aborder sans te composer un visage hypocrite. Qu'est-ce que vaut le bonheur, d'ailleurs précaire et fugitif, qu'il te faut payer de ces dégradantes misères? Crois-moi, petite sœur, ne te berce pas plus longtemps d'espoirs chimériques, vois dans toute leur laideur les réalités dont tu es prisonnière et romps une liaison au bout de laquelle il n'y a pour chacun de ceux qui nous sont chers que de la douleur, des larmes, et qui ne te réserve à toi-même que honte envers les uns et que remords envers les autres... C'est un sacrifice qui ne s'accomplira pas sans déchirement ni sans luttes, mais je serai là pour te soutenir et te consoler..."

Ce rôle généreux plaisait à l'orgueil de Marthe. Elle en mesurait avec fierté l'élévation, la noblesse. Il lui semblait qu'agir ainsi serait une façon de se venger digne d'un grand cœur. D'avance elle jouissait de la supériorité qu'une telle démarche lui donnerait désormais sur sa sœur si longtemps jalousée; elle craignait seulement de trahir la joie que lui causerait une telle revanche et de ne plus se posséder elle-même lorsque Marie, accablée et stupéfaite, l'entendrait lui avouer: "Jusqu'à ce jour, ma vie a été par ta faute qu'une suite de déceptions et de souffrances, et maintenant que je pourrais te perdre d'un mot je n'ai qu'un désir et qu'une volonté: te sauver!"

C'est dans cette disposition d'esprit si nouvelle que Marthe se trouvait encore à la fin du dîner, mais il avait suffi que Chevallier se montrât aussi sottement affecté par les familiarités de Grenout à l'égard de Marie pour qu'elle éprouvât à l'instant contre sa sœur le sentiment d'irritation méprisante qu'elle croyait avoir à jamais étouffé et qui, hélas! n'était qu'assoupi et n'en demeurait pas moins prêt à revivre et à se manifester.

Mme. d'Auberiannes avait rejoint le groupe des invités rassemblés autour de son mari, qui, très satisfait d'avoir retrouvé chez son beau-frère quelques compagnons de ses anciennes parties de chasse, se laissait aller avec une verve et une liberté tout à fait inaccoutumées au plaisir innocent de vanter à la fois le flair de ses chiens d'arrêt et la justesse de son fusil, une arme de grand prix qu'il était allé chercher lui-même en Suède, le premier pays du monde, affirmait-il, pour la fabrication des armes à feu.

Par une manœuvre savante, le petit lieutenant de dragons s'était rapproché de Mme. d'Auberiannes, qui ne prêtait à ses galanteries qu'une oreille distraite. Mais cette indifférence, loin de le décourager, l'excitait à plaire, et, planté en arrêt sur ses jambes nerveuses, l'œil brillant, la cartouchière [illegible] soir tout ce que la beauté de la jeune femme et les transparences savamment combinées de sa toilette exhalaient de troublant, il lui murmurait presque à l'oreille des phrases qui peu à peu forçaient son attention, mettaient au coin duveté de ses lèvres une fossette rieuse et lui causaient par instants l'agaçante impression d'un chatouillement. Ce manège de l'officier n'échappait pas à des Prunays, que Mme. d'Auberiannes voyait en face d'elle, à travers les jets de fumée qu'il tirait de son cigare, la tête penchée sur l'épaule droite, par un tic étrange dont il ne pouvait se défaire, et dont le regard appuyé qui cherchait à pénétrer l'inquiétait, sans qu'elle sût démêler pourquoi. D'Auberiannes offrait à la ronde des cigarettes russes; elle voulut en attraper une au passage, mais son mari retint ses mains dans les siennes et, tendrement, lui demanda:

— Ne craignez-vous pas que cela vous entête, car elles sont un peu fortes?

— Bah! répondit-elle en fouillant l'étui de ses doigts impatients, je n'en dormirai que mieux!

Gamine, elle mordillait le long bout de carton de sa cigarette, attendant qu'un de ses voisins lui offrît du feu. Le lieutenant fit craquer une allumette, qui s'éteignit soufflée par le vent. Des Prunays, s'avançant alors, lui présenta le bout brasillant de son cigare, et, tandis qu'elle penchait la tête, elle [illegible] l'avait enveloppée la veille et naguère aussi, lorsque, d'un geste libre, qu'elle aurait dû prévenir, si, victime d'un autre ensorcellement, elle n'avait pas déjà perdu tout sang-froid, le magistrat lui avait effleuré la joue.

Elle se sentit rougir et, pour dissimuler sa confusion, tira coup sur coup deux ou trois bouffées de sa cigarette, et, sans même songer à remercier des Prunays, qui n'attendait qu'un mot d'elle pour s'engager dans un tête-à-tête dont il se flattait de tirer parti, se détourna vivement. Chevallier était derrière elle, les mains dans les poches, le dos rond, les sourcils froncés, l'air boudeur, impuissant à maîtriser l'impatience de ses nerfs et mécontent de la voir, elle, si enjouée et si sûre d'elle-même.

— Messieurs, si nous passions au billard? proposa Renaud en se dirigeant vers le petit pavillon qui flanquait un des côtés de la maison. Tous les invités le suivirent, à l'exception de Maurice, qui s'immobilisait dans son attitude renfrognée.

— Qu'avez-vous donc ce soir? lui demanda Mme. d'Auberiannes en secouant la cendre de sa cigarette.

Un rire malicieux plissait ses paupières. Il se sentit griffé par ce que sa moquerie avait de cruel et, sans se dérider, murmura d'une voix sourde où l'on sentait la brisure et l'étranglement d'une peine:

— Vous me trouvez un air bête, n'est-ce pas? J'ai que je suis jaloux. Voilà! Quand le père Grenoult, tout à [illegible] ma main, si je n'avais pas brisé quelque chose, c'est lui que j'étranglais...

La tête renversée, les prunelles noyées, toute à la volupté de sentir, après les fades hommages de ceux qui venaient de la courtiser, éclater l'accent douloureux d'une passion vraie, elle eut un "Oh! oh!" de surprise effrayée qui mit dans sa gorge la note assourdie et grave d'un roucoulement étouffé par la peur:

— Vous êtes fou! reprit-elle tandis qu'il s'enfonçait dans le noir d'une allée où elle le suivit.

Et lui, baissant la voix, reprit avec un emportement farouche:

— Fou de toi, oui!... Ne me le reproche pas, Marie! Je croirais que tu ne veux plus de moi!

Ils firent quelques pas en silence. L'ombre épaisse des arbres les enveloppait d'un tremblant et bruissant rideau de ténèbres, à travers lesquelles ils distinguaient, au pied du perron éclairé du feu vacillant des flambeaux, le groupe des invités assis autour de la table, le corsage rose de la notairesse, l'éventail pailleté de Marthe, la face empourprée et les cheveux blancs de Grenoult qui se détachaient penchés vers les dodelinantes têtes blondes de Zette et de Lili. Chevallier s'était arrêté; son bras étreignit la taille de Marie, dont le front s'abattit contre sa poitrine, et, cédant à l'émotion qui l'envahissait, grisé par le parfum de ses épaules nues et de ses cheveux, aspirant à l'ivresse tant de fois promise, espérée et toujours reculée, d'une nuit d'amour, il balbutia: